Confédération Nationale du Travail
Mail: cnt@cnt-f.org
www.cnt-f.org
Fédération des Travailleuses et Travailleurs de la Terre et de l'Environnement
Www.cnt-f.org/ftte/

BROCHURE SYNDICALE

Plateforme Revendicative

des Travailleuses et Travailleurs de la Terre et de l'Environnement de la Confédération Nationale du Travail

FTTE - CNT
ftte@cnt-f.org
www.cnt-f.org/ftte/

VERS UNE REVOLUTION AGRAIRE

L'échec du modèle agricole dominant, basé sur l'exploitation de l'Homme et l'épuisement des ressources naturelles, est désormais patent. L'industrie et les Etats tentent pourtant toujours de nous convaincre de son caractère inéluctable pour assurer l'alimentation mondiale.

Non seulement ce modèle ne sauvera pas l'Humanité mais bien au contraire il la condamne.

Il est donc aujourd'hui nécessaire et urgent de développer, à une large échelle, un autre modèle.

De nombreuses associations et groupes travaillent à cet autre futur et cela est encourageant.

La CNT y prend sa part en se plaçant dans la lutte générale contre le capitalisme et la domination des individus et des peuples.

Son héritage anarcho-syndicaliste, place la FTTE, partie prenante de cette confédération, en situation de concevoir une production agricole tournée vers la satisfaction des besoins réels de la population, dans un cadre non marchand et non concurrentiel. C'est pour une agriculture solidaire et autogestionnaire que nous voulons œuvrer.

Pour nous, le maître mot pour cette réalisation est la prise en main directe par les producteurs et les consommateurs des moyens de production et de distribution.

Tout en s'opposant concrètement à l'agro-industrie, nous voulons développer, dès aujourd'hui, les outils nécessaires à cette alternative au capitalisme.

Dans cette brochure, nous avons tenté, collectivement au sein de nos syndicats, de préciser au mieux, pour nos militants et sympathisants, les axes de notre action présente et future.

Rien d'exhaustif bien sûr dans cette première approche. L'avenir est ouvert et le pragmatisme nécessaire à une lutte révolutionnaire efficace fait partie de notre positionnement.

Ces analyses et propositions sont aussi pour nous un appel à un large débat, dans nos rangs bien sûr, mais également au-delà, afin de construire un monde libre, juste et solidaire.

* * *

- **Limiter la propriété à l'usage**, c'est à dire à ce qui peut être cultivé sans recours au salariat.
- **Favoriser et aider les formes associatives ou collectives** de production, de distribution et d'approvisionnement.
- **Réorienter les outils coopératifs** existants vers une action solidaire et collective relocalisée. En créer de nouveaux.
- **Prendre en main la formation par les producteurs eux-mêmes et sa réorganisation** le plus localement possible afin de l'adapter aux besoins réels et aux orientations décidées collectivement à tous les niveaux.
- **Réinvestir les outils mutuels** pour la **protection sociale** (maladie, accident, vieillesse, climat…)
- **Maintenir et développer de Services publics locaux.**
- **Rechercher d'autres modèles architecturaux** et **d'autres modes de transports** (collectifs et individuels) moins destructeurs en terres agricoles.

Dynamiser les zones et populations agricoles, forestières et rurales :

Objectif:

Il est nécessaire et urgent d'augmenter massivement le nombre de producteurs ruraux (agriculteurs et artisans) afin de desserrer l'étau de l'industrialisation de la production agricole, de stopper la concentration urbaine et de revitaliser les zones rurales. Seul un nombre important de producteurs peut permettre d'assurer, dans des conditions réalistes et correctes la production alimentaire de qualité nécessaire à la population.

Nos refus :

Concernant la production agricole, il est nécessaire de lutter contre l'agrandissement qui se fait au détriment de l'installation de nouveaux ruraux.

D'un point de vue plus général, les résidences secondaires et les gîtes ruraux contribuent eux aussi grandement à la difficulté que rencontrent les nouveaux arrivants pour se loger. Ils provoquent une raréfaction des logements ou locaux professionnels et une augmentation des loyers.

Les infrastructures diverses et un type d'urbanisation qui détruisent chaque année des milliers d'hectares de terres agricoles utiles à l'alimentation.

Nos souhaits :

Il faut favoriser par tous les moyens l'installation individuelle et collective en milieu rural sur des bases de vie et de production locales. L'habitat permanent et de proximité doit être favorisé à tous les niveaux. L'installation doit être soutenue localement. L'urbanisation doit être maîtrisée localement par des schémas favorisant la protection des terres agricoles.

Moyens: (court et long terme)

- **Abandon du statut administratif lié à la surface** (suppression notamment de la surface minimum d'installation).
- **Encourager** l'auto construction en l'encadrant par des orientations locales démocratiquement débattues.
- **Créer des structures d'entraide et des Groupements Fonciers Agricoles** (GFA**) pour accompagner l'installation**.
- **Préempter** puis **communaliser les terres** et **bâtiments vacants** dans les communes.
- **Créer des instances locales autogestionnaires** pour l'attribution et l'utilisation de ces terres et bâtiments communaux, en fonction de la demande et des orientations définies démocratiquement par la collectivité communale (priorité à la production alimentaire).

Assurer l'alimentation et la santé publique :

Objectif:

La collectivité, par ses choix éthiques et ses structures sociales de production et de distribution, doit assurer quantitativement, qualitativement et de façon égalitaire l'alimentation de la population.

La production doit se faire dans le respect du vivant et la distribution doit tendre à raccourcir ses circuits, afin d'assurer un réel contrôle (proximité) par les consommateurs.

Nos refus :

Sont à proscrire toutes les méthodes agronomiques mises en avant par le modèle industriel, à savoir : pesticides, OGM, hormones, désaisonnement, dégradation des sols (engrais chimiques et irrigation irraisonnée), rétrécissement des bases génétiques.

Concernant la distribution: transport des marchandises sur de longues distances, anonymat des produits, empilement de normes et de labels, dénaturation et dégradation des produits (maquillage, arômes, additifs...) gaspillage doivent être stoppés.

Le concept de traçabilité, développé à la suite des crises sanitaires provoquées par l'agro-industrie, est une illusion pour les consommateurs (trop éloignés de la production) et contribue à la disparition des petits producteurs.

Nos souhaits :

Les méthodes agronomiques utilisées doivent respecter l'équilibre des chaînes alimentaires et les cycles biologiques.

Circuits courts (coopératives, marchés de proximité et toutes formes collectives), respect des saisons doivent être une priorité dans la distribution. La distribution doit rapprocher au maximum producteurs et consommateurs, seule voie pour que les produits de qualité soient accessibles à tous les consommateurs, tout en assurant aux producteurs une rémunération correcte sans contraintes excessives.

Moyens: (court et long terme)

- **Développement et enseignement des techniques agronomiques respectueuses du vivant**
- **Emploi d'outils à faible technologie intégrée** (facile à maîtriser)
- **Partage des savoirs**
- **Recherche par chaque collectivité locale de l'autonomie alimentaire maximale à tous les échelons géographiques**.
- **Boycott individuel et collectif des aliments dénaturés**
- **Création de circuits courts de distribution.**

Libérer le monde rural de la domination de l'industrie :

Objectif:

La société dans son ensemble et en particulier la production agricole est soumise à l'industrie et à la finance. Il y a nécessité d'autonomiser l'agriculture pour la sortir de ce carcan.

Nos refus :

Cette mainmise s'exerce sur différents secteurs de la production comme, notamment, les brevets sur le vivant et les techniques, la production de normes économiques, sanitaires, génétiques…

La captation par les firmes privées ou d'Etat de la diversité génétique et par voie de conséquence son appauvrissement sont à combattre.

Les producteurs sont mis sous tutelles, au point d'être parfois de simples exécutants (intégration). L'enseignement a un rôle déterminant dans cette normalisation car il est lui-même soumis à l'industrie.

Cette réalité vaut bien sûr également pour les paysanneries du tiers monde.

Nos souhaits.

A la privatisation du vivant (OGM, catalogue officiel des variétés) et celle du savoir accumulé au cours des millénaires, nous entendons opposer la socialisation et la mutualisation de ces savoirs et leur libre circulation. Favoriser la biodiversité et le développement de variétés et populations végétales et animales localement adaptées.

A l'obligation de moyens imposés par les normes industrielles, nous prônons l'obligation de résultat (qualitatif, sanitaire, environnemental…), dans le cadre de la responsabilisation individuelle et collective au cas par cas.

L'enseignement doit être libéré des influences de l'industrie, des organisations confessionnelles et/ou politiques.

Son indépendance d'organisation et de gestion doit être recherchée par une autonomie financière. Une localisation de cette formation agricole doit l'y aider.

L'autonomie alimentaire maximale et la solidarité internationale doivent être recherchées à tous les niveaux géographiques.

Moyens: (court et long terme)

- **Liberté d'installation sans seuil minimum d'installation**.
- **Adoption de normes d'hygiène adaptées à la production fermière et artisanale**, et libres choix techniques des producteurs dans le cadre de leur responsabilité individuelle et collective.
- **Mise en place de réseaux d'échange et de diffusion des savoirs et techniques.**
- **Création de structures pour faciliter les échanges de ressources génétiques végétales et animales.**
- **Prise en main des décisions par les habitants** en créant des **assemblées populaires communales**.
- **Mise en place de structures locales assurant une formation diversifiée et adaptée** aux conditions locales et aux besoins collectifs.
- **Mise en place de structures de solidarité internationale.**
- **Arrêt des aides à l'exportation**.